

Mode d'emploi pour mobiliser Cap Rural dans la phase de conventionnement et de démarrage LEADER 2014-2020

VOUS SOUHAITEZ

- affiner votre projet LEADER en vue du conventionnement pour qu'il réponde aux attentes de l'autorité de gestion,
- installer au sein de votre GAL des pratiques et une dynamique pour démarrer la programmation LEADER dans les meilleures conditions,
- échanger, partager avec les autres territoires LEADER sur la gouvernance, la coopération, l'évaluation, l'animation, la communication... et bénéficier de l'expérience des GAL 2007-2014.

VOUS AVEZ BESOIN

- de connaître les attentes de l'autorité de gestion,
- d'avoir des appuis adaptés à vos besoins,
- d'acquérir de nouveaux outils et de la méthode,
- d'optimiser les temps de travail collectif autour du projet LEADER,
- de soutiens pour démarrer votre programmation.

QUI EST CONCERNÉ ?


- les équipes projets des territoires LEADER dès à présent retenus (animateur, responsable juridique, administratif et financier, président, membres du GAL),
- des personnes de la structure porteuse concernées par le conventionnement.

QUELLES SONT LES MODALITÉS D'ACCÈS ?

- être cotisant à Cap Rural.

AU PROGRAMME

1. Des sessions collectives spécifiques LEADER

- 6 sessions dédiées aux problématiques propres aux GAL et à leur projet :
 - Faire vivre un GAL dans la durée
 - Apprécier la dimension coopération
 - Affiner sa stratégie de développement local et poser les bases de sa stratégie d'évaluation
 - Organiser les ressources humaines
 - Développer et mettre en œuvre sa stratégie d'évaluation
 - Maîtriser les principales caractéristiques LEADER
- 
Nouvelles dates
- 23 avril (69) **ou** 4 mai (26)
 - 24 avril (69) **ou** 5 mai (26)
 - + une 2^{ème} journée au 2nd semestre
 - 21 mai (73) **ou** 22 mai (26)
 - 1^{er} juin (73) **ou** 26 juin (26)
 - 2nd semestre
 - 2nd semestre
- des ateliers collectifs de travail pour appuyer des petits groupes organisés autour de besoins identiques, en fonction des demandes.

2. L'équipe de Cap Rural à mobiliser pour des recherches d'informations, d'expériences, pour repérer des acteurs en Rhône-Alpes, pour des appuis méthodologiques spécifiques.... Pour en savoir plus, rendez-vous sur la page 5 de [l'agenda 2015](#).

3. Des ressources à votre disposition, dans l'offre de sessions de formation, d'information, d'exploration, d'échanges de Cap Rural, à retrouver dans [l'agenda 2015](#).

Pour approfondir vos axes stratégiques :

- | | |
|---|--------------------------|
| ○ Financer et accompagner des petits projets et projets innovants | 12 mars ou 28 mai |
| ○ L'économie collaborative | 7 avril |
| ○ Le développement local périurbain | 2 nd semestre |
| ○ Les espaces-test agricoles | 2 nd semestre |

Pour alimenter vos réflexions :

- | | |
|---|--------------------------|
| ○ La transition écologique | 9 avril |
| ○ Élaborer des stratégies globales de création d'entreprises et d'emplois | 9 juin |
| ○ Dialoguer avec les pôles urbains | 25 juin |
| ○ Les nouveaux cadres législatifs agricoles | 29 juin |
| ○ S'enrichir des programmes européens interterritoriaux de coopération | 2 nd semestre |
| ○ L'Europe et ses ressources | 2 nd semestre |
| ○ Être proactif en faveur de la création d'emplois | 2 nd semestre |
| ○ Les stratégies alimentaires territoriales (approfondissement) | 2 nd semestre |

Pour monter en compétences sur certains sujets :

- | | |
|--|-------------------------------|
| ○ Mettre en œuvre des plans de coopération et des conventions d'articulation | 5 mars |
| ○ Animer ponctuellement ou dans la durée | 16 / 17 mars et 27 / 28 avril |
| ○ Manager un projet de développement | 23 / 24 mars |
| ○ La concertation | 4 / 5 mai |
| ○ Apprendre à gérer son temps | 21 / 22 mai et 30 juin |
| ○ Anticiper et gérer les conflits | 2 / 3 juillet |
| ○ L'émergence de porteurs de projet | 2 nd semestre |
| ○ Accompagner un porteur de projet de développement | 2 nd semestre |

A destination des employeurs :

- | | |
|--|--------------------------|
| ○ Organiser l'ingénierie de développement sur son territoire | 11 juin |
| ○ S'impliquer avec l'ingénierie de développement et collaborer avec des salariés | 19 juin |
| ○ Piloter une équipe d'ingénierie de développement | 2 nd semestre |

Attention, pensez à suivre l'actualité de ces sessions sur caprural.org

QUI CONTACTER ?

Anne RIOU
Chargée de mission Europe et développement rural
04 72 72 49 76 ou 06 77 83 12 76
europa.devrural@caprural.org